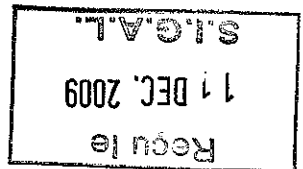


SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU CONTRAT GLOBAL ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ALBANAIS (SIGAL)



L'an deux mil neuf, le 9 novembre 2009, à 19 heures, les membres du Comité Syndical du SIGAL dûment convoqués se sont réunis à la Maison des Services Publics d'Alby-sur-Chéran (74540) en session ordinaire présidée par M. Jean-Claude MARTIN.

Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de présents : 17
Nombre de votants : 18
Date de convocation : 26 octobre 2009

PRESENTS :

M. Philippe HECTOR - M. Bernard GAY - M. Pierre BECHET - M^{me} Viviane BONET - M. Pierre BLANC (qui a reçu pouvoir de M^{me} Roupioz) - M. Marcel BOUVIER - M. Jean-Michel AVON - M^{me} Hélène BUVAT - M. Jean-Claude MARTIN - M^{me} Noëlle DELORME (suppléante de M. François ABEL) - M. Georges DUPASSIEUX - M. Alain COLLINET - M. Jean-Claude GUERRAZ - M. Jean-Louis DUBOIS - M. Alain BAUQUIS - M. Pierre FROELIG - M. Jean-Jacques GUINOT.

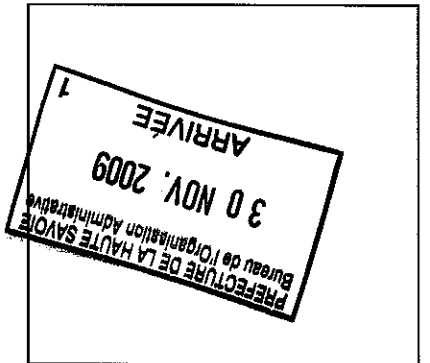
ABSENTS :

M^{me} Sylvia ROUPIOZ (qui a donné pouvoir à M. Pierre BLANC) - M. François ABEL (suppléé par M^{me} Noëlle DELORME) - M. Hervé TEYSSIER - M. Roland LOMBARO - M. Jacques COPPIER - M. Joseph PERISSIER - M^{me} Martine MANIN - M. Jean-Marc PELCE - M. Christian HEISON - M. Marcel THOMASSET - M. Bernard BONNAFOUS - M. Maurice POPP - M^{me} Evelyne DEPLANTE - M. Roland DALEX - M. Jean-Pierre BUGUET.

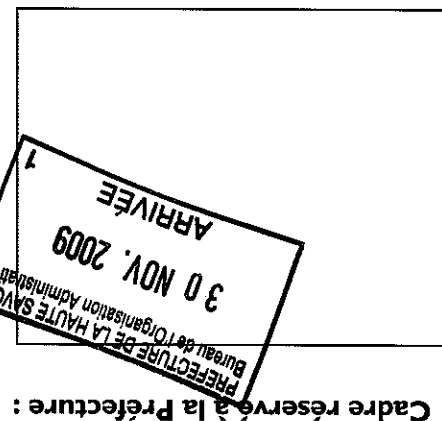
M^{me} Hélène BUVAT est désignée Secrétaire de séance.

Lancement d'une étude de faisabilité d'une piscine couverte inter cantonale

OBJET :



Cadre réservé à la Préfecture :



Rapporteur : Monsieur le Président

L'Etude de faisabilité pour la construction d'une piscine couverte intercommunale est une des actions inscrites dans le CDDRA. La maîtrise d'ouvrage sera assurée par le SIGAL pour la partie étude. Cette étude pourrait concerner le territoire de l'Albanais Haut savoyard ainsi que les territoires voisins de l'Albanais savoyard et de Seyssel/Frangy et portera sur la pertinence d'un tel équipement mais aussi sur les coûts de fonctionnement qui en découleront. Les critères Développement Durable devront être respectés tant dans la conception de la piscine que dans son fonctionnement (déplacement des usagers, gestion de l'eau, chauffage...).

Le budget prévisionnel de cette étude est de 30 000€ avec un taux de subvention régionale de 50%.

Vu l'approbation du CDDRA par la Commission Permanente de la Région le 22 octobre 2009

Vu l'avis favorable du Comité de Pilotage du CDDRA de l'Albanais

Considérant l'action n° 44.2 du CDDRA

Les crédits correspondants étant inscrits au budget

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Président,

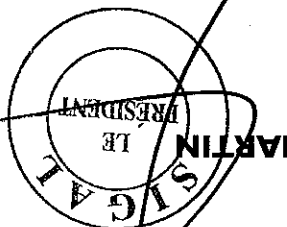
Le Comité Syndical à l'unanimité:

- **DECIDE** le lancement de cette étude
- **AUTORISE** Monsieur le Président à lancer les négociations avec les territoires voisins
- **AUTORISE** Monsieur le Président à lancer la consultation publique visant au recrutement d'un prestataire puis à signer le marché d'études à venir et engager les dépenses s'y rapportant
- **SOLLICITE** l'aide financière de la Région au titre de l'action 44.2 du CDDRA

Ainsi délibéré,

Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour Extrait Conforme,
Le Président, Jean-Claude MARTIN



SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU CONTRAT GLOBAL ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ALBAIS (SIGAL)

L'an deux mil neuf, le 9 novembre 2009, à 19 heures, les membres du Comité Syndical du SIGAL dûment convoqués se sont réunis à la Maison des Services Publics d'Alby-sur-Chéran (74540) en session ordinaire présidée par M. Jean-Claude MARTIN.

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents : 17

Nombre de votants : 18

Date de convocation : 26 octobre 2009

PRESENTS :

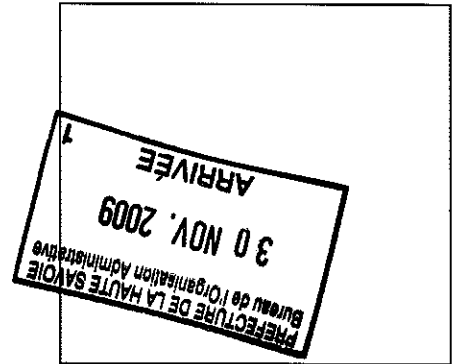
M. Philippe HECTOR - M. Bernard GAY - M. Pierre BECHET - M^{me} Viviane BONET - M. Pierre BLANC (qui a reçu pouvoir de M^{me} ROUPIOZ) - M. Marcel BOUVIER- M. Jean-Michel AVON - M^{me} Hélène BUVAT - M. Jean-Claude MARTIN - M^{me} Noëlle DELORME (suppléante de M. François ABEL) - M. Georges DUPASSIEUX - M. Alain COLLINET - M. Jean-Claude GUERAZ - M. Jean-Louis DUBOIS - M. Alain BAQUIS - M. Pierre FROELIG - M. Jean-Jacques GUINOT.

ABSENTS :

M^{me} Sylvia ROUPIOZ (qui a donné pouvoir à M. Pierre BLANC) - M. François ABEL (suppléé par M^{me} Noëlle DELORME) - M. Hervé TEYSSIER - M. Roland LOMBARO - M. Jacques COPPIER - M. Joseph PERISSIER - M^{me} Martine MANIN - M. Jean-Marc PELCE - M. Christian HEISON - M. Marcel THOMASSET - M. Bernard BONNAFOUS - M. Maurice POPP - M^{me} Evelyn DEPLANTE - M. Roland DALEX - M. Jean-Pierre BUGUET.

M^{me} Hélène BUVAT est désignée Secrétaire de séance.

Cadre réservé à la Préfecture :



OBJET :

Etude prospective sur
l'hébergement marchand à
l'échelle des CD(D)RA
Albais, Usse et Bornes et
Bassin Annecien

Rapporteur : Monsieur le Président

Le CDRA du bassin annecien souhaite lancer une étude prospective sur l'hébergement marchand et a sollicité les CD(D)RA Usse et Bornes et Albais pour se joindre à cette étude.

Les objectifs de cette étude sont :

- de dresser un diagnostic prospectif du parc d'hébergement marchand
- de mobiliser et sensibiliser les professionnels à la nécessité d'une meilleure adéquation entre offre et demande d'hébergement
- de proposer des pistes d'action possibles aux acteurs publics et privés pour accompagner les évolutions nécessaires

La répartition des charges entre les 3 CDRA sera calculée sur la base du nombre de lits et de structures concernées.

Vu le cahier des charges de l'étude

Vu la répartition financière proposée

Vu l'avis favorable du Comité de Pilotage du CDRA de l'Albais

Considérant que l'hébergement touristique est une priorité pour le territoire

Les crédits correspondants étant inscrits au budget

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Président,

Le Comité Syndical à l'unanimité:

- **DECIDE** de s'engager dans cette étude
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer une convention avec le bassin annecien
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager les sommes nécessaires et solliciter les subventions se rapportant au projet

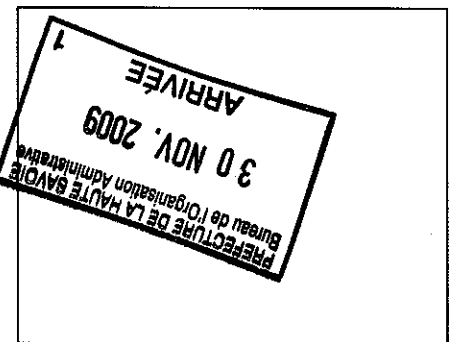
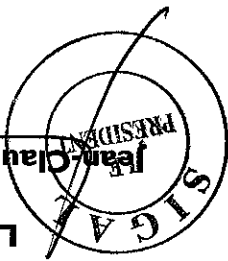
Ainsi délibéré,

Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour Extrait Conforme,

Le Président,

Jean-Claude MARTIN



Cadre réservé à la Préfecture :

